



Motion du conseil national du SE-Unsa des 2 et 3 juin 2021

Des moyens pour la rentrée, il est encore temps !

Les représentants du SE-Unsa de métropole et d'outre-mer, réunis en conseil national à Villejuif (94) les 2 et 3 juin 2021, ont mis en commun leurs constats et analyses de l'impact de la crise sanitaire dans leurs territoires. Ils appellent le gouvernement et les parlementaires à abonder les moyens de la rentrée 2021 pour répondre aux défis pédagogiques et éducatifs d'une rentrée extraordinaire.

En effet, cette rentrée se fera après 18 mois de crise sanitaire, où ont alterné, sur des rythmes très différents selon les territoires, périodes d'enseignement à distance, périodes d'enseignement hybride, et périodes en « présentiel ». Pour tous, de la maternelle au lycée, les situations d'enseignement ont été contraintes par les mesures sanitaires : limitation des interactions, non-brassage des groupes, périodes de suspension de l'inclusion des élèves en situation de handicap, port du masque à partir de 6 ans, accès fermé à certaines infrastructures pour l'EPS, abandon de projets avec sorties, réduction des périodes de stage ou formation en milieu professionnel...

Toutes ces contraintes ont bien sûr des conséquences sur la scolarité de nos enfants et de nos jeunes, sur leurs acquis et sur leurs parcours scolaires. S'y ajoutent celles partagées par toute la société, conséquences économiques et conséquences psychologiques. Les défis pédagogiques et éducatifs à relever par des personnels fortement éprouvés sont considérables.

Le SE-Unsa avait déjà dénoncé le budget 2021 adopté en décembre dernier. Il dénonce toujours la suppression de 1887 postes d'enseignants, notamment dans le 2^d degré. Ce n'est pas leur compensation par des heures supplémentaires, ni le recours à la mise en responsabilité directe d'étudiants en alternance dans le 1^{er} comme dans le 2^d degré qui peuvent résoudre l'insuffisance des moyens. De plus, le déficit des postes de psychologues de l'Éducation nationale, de CPE, d'AED, d'AESH et APSH, et la diminution de places aux concours de recrutements contribuent à dégrader la qualité de l'encadrement et de l'accompagnement éducatif et pédagogique.

Pour réussir à dépasser les conséquences de la crise sanitaire et garantir un Service public d'éducation de qualité, le SE-Unsa demande que les moyens alloués à l'École soient abondés significativement. Il est encore temps !

Lucia Romero-Bousquet
Secrétaire académique Se-Unsa de l'académie de Dijon
ac-dijon@se-unsas.org